Corrigé – Brevet 2025 – histoire-géographie-EMC – Amérique du Nord

Analyser et comprendre des documents en géographie, Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères historiques, Mobiliser des compétences issues de l'enseignement moral et civique

Corrigé détaillé rédigé par Ben, professeur particulier – benprofparticulier.fr

Exercice 1 – Analyser et comprendre des documents en géographie *(20 pts)*

1. L'action présentée, organisée dans le cadre du programme « Oh my Lot ! », a pour objectif d'**attirer des médecins dans le Lot** : « Cette initiative visait à attirer des médecins sur le territoire ». Vingt-quatre internes en médecine, qui font leur stage dans le département, ont été invités à une visite guidée du village de Martel et à un cocktail dînatoire. Il s'agissait de leur donner envie de s'installer dans le Lot une fois leurs études terminées, en leur présentant « sa qualité de vie et ses opportunités professionnelles ». Le but est donc de **lutter contre les déserts médicaux**, comme l'indique le titre de l'article.

2. Les deux acteurs à l'origine de cette action sont des collectivités territoriales : **le département du Lot** et **la communauté de communes Causses et Vallée de la Dordogne**, qui ont organisé la soirée d'accueil des internes. On pouvait aussi citer les élus et les acteurs de la santé qui ont présenté aux internes les atouts du territoire.

3. Les acteurs cherchent à répondre à deux difficultés du territoire :

- **le vieillissement de la population** : selon l'ARS, « l'indice de vieillissement du département est le plus élevé de la région et la pyramide des âges nettement plus âgée que celle de l'Occitanie » ;
- **le manque de médecins** (désert médical) : « la démographie médicale vieillissante (48% des médecins généralistes sont âgés de 60 ans et plus) a engendré un effondrement récent de la densité médicale ». Beaucoup de médecins vont bientôt partir à la retraite sans être remplacés.

Ces deux difficultés s'aggravent l'une l'autre : une population âgée a davantage besoin de soins, alors que les médecins se font de plus en plus rares.

4. Dans son affiche, le Département du Lot met en avant plusieurs atouts :

- **un cadre de vie naturel et préservé** : la photographie montre une rivière calme, des collines couvertes de forêts et un chemin dans l'herbe, sans bâtiment ni voiture ;
- **la qualité de vie et le bien-être** : le slogan affirme « Ici, on est bien / Ici, on vit bien », et la jeune femme qui court avec son chien semble détendue et souriante ;
- **les loisirs de plein air et le sport** : l'affiche invite à s'installer dans le Lot avec la phrase « Et (re)mettez-vous au sport ».

Deux atouts suffisaient, par exemple le cadre naturel et la qualité de vie.

5. Le Lot est un **espace rural de faible densité** : il compte peu d'habitants par km², bien moins que la moyenne française (environ 120 habitants par km²), et il souffre de difficultés que l'on retrouve dans beaucoup d'espaces de ce type, comme le vieillissement de la population et le manque de médecins (document 1). Pourtant, ces espaces possèdent des atouts qu'ils cherchent à valoriser.

Leur premier atout est leur **cadre de vie**. Les deux documents insistent sur la nature, le calme et la « qualité de vie » : l'affiche montre une rivière et des collines boisées, loin des embouteillages et de la pollution des grandes villes. Ces espaces offrent aussi des logements moins chers et plus grands qu'en ville. Ces atouts attirent des **néoruraux**, des urbains qui viennent s'installer à la campagne, d'autant plus facilement que le **télétravail** s'est développé.

Ces espaces ont aussi des **atouts économiques**. Le **tourisme vert** y est important : le Lot attire des visiteurs grâce à ses paysages et à ses villages patrimoniaux comme Martel (document 1), Rocamadour ou Saint-Cirq-Lapopie. L'**agriculture de qualité** y est valorisée par des labels (vin de Cahors, fromage de Rocamadour). Le document 1 évoque enfin des « opportunités professionnelles » : un médecin qui s'installe y trouve une nombreuse patientèle.

Pour valoriser ces atouts, les **acteurs publics** agissent : le département et la communauté de communes mènent une politique d'attractivité avec le programme « Oh my Lot ! », qui organise des soirées d'accueil (document 1) et des campagnes de communication (document 2). Les collectivités ouvrent aussi des maisons de santé et développent l'accès à Internet par la fibre pour attirer de nouveaux habitants. Les espaces de faible densité ne sont donc pas seulement des espaces en difficulté : ils cherchent à tirer parti de leurs atouts pour attirer population et activités.

> ⚠ **Piège.** La question 5 demande les documents **et** tes connaissances. Si tu te contentes de répéter les réponses des questions 1 à 4, tu n'as pas la moitié des points : ajoute des notions du cours (néoruraux, télétravail, tourisme vert, produits de qualité, politiques d'attractivité) et au moins un exemple précis.

Exercice 2 – Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères historiques *(20 pts)*

1. Développement construit

Exemples choisis : l'Inde et l'Algérie. Plan : I. Un contexte favorable à l'indépendance après 1945 ; II. Une indépendance négociée : l'Inde (1947) ; III. Une indépendance obtenue par la guerre : l'Algérie (1954-1962).

> En 1945, une grande partie de l'Afrique et de l'Asie est encore dominée par des puissances européennes comme le Royaume-Uni et la France. Dans les trente années qui suivent, la plupart de ces colonies deviennent des États indépendants : c'est la décolonisation. De quelles manières les colonies accèdent-elles à l'indépendance après 1945 ?
>
> Le contexte de l'après-guerre est d'abord favorable aux peuples colonisés. Les métropoles sortent affaiblies de la Seconde Guerre mondiale, alors que les colonies ont fourni des soldats et des ressources. La Charte de l'ONU, signée en 1945, affirme le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, et les deux Grands, les États-Unis et l'URSS, sont hostiles à la colonisation. Partout, des mouvements nationalistes réclament l'indépendance.
>
> Certaines colonies obtiennent leur indépendance par la négociation. C'est le cas de l'Inde, colonie britannique. Le parti du Congrès, avec Gandhi et Nehru, mène depuis l'entre-deux-guerres une lutte non violente : boycott des produits anglais, désobéissance civile, marche du sel en 1930. Affaibli, le Royaume-Uni accepte de négocier et l'Inde devient indépendante le 15 août 1947. Mais le pays est partagé entre l'Inde, à majorité hindoue, et le Pakistan, à majorité musulmane : des millions de personnes doivent fuir et les violences font des centaines de milliers de morts.
>
> D'autres colonies doivent au contraire mener une guerre. En Algérie, où vivent environ un million d'Européens, la France refuse l'indépendance. Le Front de libération nationale (FLN) déclenche l'insurrection le 1er novembre 1954. La guerre est très violente : attentats, torture pratiquée par l'armée française. Revenu au pouvoir en 1958, le général de Gaulle finit par négocier : les accords d'Évian du 18 mars 1962 mettent fin à la guerre et l'Algérie devient indépendante en juillet 1962. Des centaines de milliers de pieds-noirs quittent alors l'Algérie pour la France.
>
> Ainsi, les colonies accèdent à l'indépendance soit par la négociation, comme l'Inde, soit par la guerre, comme l'Algérie ou l'Indochine. Les nouveaux États, réunis à la conférence de Bandung en 1955, forment le Tiers-Monde.

> 💡 **Astuce.** La consigne demande « de quelles manières » : le correcteur attend que tu montres qu'il existe **plusieurs chemins** vers l'indépendance. Deux exemples opposés (une indépendance négociée, une indépendance après une guerre) répondent exactement à la question. Si tu n'en maîtrises qu'un, traite-le en détail et cite l'autre voie en une phrase.

2. Utiliser des repères historiques (annexe page 9/9)

1. Dates à écrire dans chaque cadre (l'exemple donné est l'indépendance de l'Algérie, 1962) :

- **Chute du mur de Berlin** : **1989** (9 novembre 1989) ;
- **Création de l'ONU** : **1945** ;
- **Le traité de Rome** : **1957** (il crée la Communauté économique européenne).

2. Comme dans l'exemple, on relie par un trait tiré à la règle le point noir de chaque cadre à la graduation de l'année correspondante sur la frise (une graduation par an) :

- le cadre « Création de l'ONU » (sous la frise, à gauche) à la graduation **1945**, au milieu entre 1940 et 1950 ;
- le cadre « Le traité de Rome » (sous la frise, à droite) à la graduation **1957**, trois graduations avant 1960 ;
- le cadre « Chute du mur de Berlin » (au-dessus de la frise) à la graduation **1989**, juste avant 1990.

> ⚠ **Piège.** Les points noirs des cadres ne sont pas placés au-dessus de leur année. Ne trace donc pas un trait vertical : tire un trait oblique jusqu'à la bonne graduation, que tu comptes à partir de la dizaine la plus proche.

Exercice 3 – Mobiliser des compétences issues de l'enseignement moral et civique *(10 pts)*

1. Les élèves sont invités à s'engager pour **lutter contre le harcèlement entre élèves**, et en particulier pour le prévenir : l'affiche indique que « Tous les collégiens volontaires peuvent devenir ambassadeurs contre le harcèlement et s'engager dans des actions de prévention ».

2. D'après l'affiche, les élèves ambassadeurs peuvent agir de plusieurs manières :

- pour rompre la loi du silence : **sensibiliser** les élèves du collège, **repérer** les signes du harcèlement, **convaincre** les victimes d'en parler ;
- pour agir en équipe : **se former** à la question du harcèlement, **coopérer** avec les élèves élus au Conseil de la vie collégienne, **associer** les adultes du collège ;
- pour susciter la mobilisation de tous : **organiser** des actions de prévention, **participer** au concours Non au harcèlement (NAH), **créer** une affiche, un slogan, un hashtag.

Trois moyens suffisaient, par exemple : sensibiliser les élèves, convaincre les victimes d'en parler, participer au concours « Non au harcèlement ».

3. La **fraternité**, troisième valeur de la devise républicaine, désigne le lien de solidarité et d'entraide qui unit les membres d'une même communauté, ici celle du collège. Le prix « Non au harcèlement » la fait vivre de plusieurs façons. Il cherche d'abord à protéger les plus fragiles : il vise à « favoriser le bien-être des élèves à l'école » et récompense les projets qui « dénoncent le harcèlement en milieu scolaire et proposent des solutions ». Ne pas laisser un camarade seul face au harcèlement est un geste de solidarité. Ensuite, il récompense des « projets collectifs » : les élèves travaillent ensemble, avec les adultes, pour le bien de tous. Enfin, il rend les élèves « acteurs de la prévention » : chacun devient responsable de ses camarades et contribue à un climat de respect, « dans le respect des valeurs de la République ».

4. *Lettre rédigée (sans nom ni signature, pour respecter l'anonymat).*

> Madame la Conseillère principale d'éducation,
>
> Je souhaite devenir élève ambassadeur contre le harcèlement dans notre collège. Le harcèlement peut détruire la vie d'un élève : moqueries répétées, mise à l'écart, messages humiliants sur les réseaux sociaux. Beaucoup de victimes n'osent pas en parler et beaucoup de témoins se taisent par peur. Je pense que nous, les élèves, pouvons briser cette loi du silence, parce qu'un camarade se confie parfois plus facilement à un autre élève qu'à un adulte. S'engager, c'est faire vivre la fraternité : on ne laisse personne seul.
>
> Je suis prêt à me former et à travailler avec les élus du Conseil de la vie collégienne et les adultes du collège. Je propose une action concrète : pour la journée nationale de lutte contre le harcèlement, en novembre, les ambassadeurs pourraient intervenir dans chaque classe de sixième pour expliquer ce qu'est le harcèlement, rappeler qu'il est puni par la loi et faire connaître le numéro gratuit 3018. Nous pourrions aussi installer une « boîte à confidences » au CDI et participer au concours « Non au harcèlement » en réalisant une affiche avec ma classe.
>
> Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ma candidature et vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations respectueuses.

⚠ **Piège.** La consigne exige deux éléments : tes **motivations** et **au moins une idée d'action** précise pour ton établissement. Respecte aussi la forme d'une lettre (destinataire, formule de politesse finale), mais ne signe pas et ne nomme pas ton collège.

Conseils pour le jour J

Tu as 2 heures pour 50 points : compte environ 40 minutes pour la géographie, 50 minutes pour l'histoire (dont 35 pour le développement construit) et 25 minutes pour l'EMC, en gardant 5 minutes pour relire. La frise de la page 9 se remplit en deux minutes et rapporte 6 points : fais-la dès le début de l'exercice 2, sans oublier de la glisser dans ta copie et sans y écrire ton nom.

En géographie, les questions 1 à 4 demandent des réponses courtes mais toujours appuyées sur une citation entre guillemets. La question 5, sur 6 points, est la plus rentable : organise-la en paragraphes (cadre de vie, atouts économiques, action des acteurs publics) et mêle les deux documents à tes connaissances sur les espaces de faible densité.

En EMC, la lettre de candidature est la question la mieux payée (4 points) et souvent bâclée par manque de temps. Garde-lui au moins 10 minutes : une lettre bien présentée, des motivations sincères, une action réaliste pour ton collège, et le mot « fraternité » placé au bon endroit.

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).